

Mardi 19 mai 2020 à 18h15
École des Quatre-Vents - Rencontre ZOOM
Procès-verbal

Présences :

Catherine Déry	Mélissa Tremblay	Mélanie Ouellet
Carole Couture	Julie Corriveau	Katie Tremblay
Karine Hamel	Jason Bélanger Bergeron	Sara Boucher
Marie Turenne-Champagne	Maude Deslauriers Talbot	
Marie-Christine Bernier	Sherley Bernier	

Absences :

Jessie Leblanc	Annie Samson
----------------	--------------

1. Mot de bienvenue

Madame Déry souhaite la bienvenue à tous !

Madame Sherley explique des règles à suivre pour le bon fonctionnement de la réunion ZOOM.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Sara Boucher

Appuyé par Julie Corriveau

3. Adoption du procès-verbal du 21 janvier 2020

Celui-ci est adopté avec les modifications apportées par Madame Deslauriers Talbot. Celles-ci ont été transmises par courriel à Mme Bernier après la rencontre.

Proposé par Marie-Christine Bernier

Appuyé par Mélissa Tremblay

4. Suivi au procès-verbal

11. COOPSCO

Monsieur Bélanger Bergeron fait le suivi de ses informations à propos de la boutique *Hamster*. Le propriétaire préfère ne pas s'engager pour l'instant, car il pense être trop juste dans le temps pour gérer la logistique des achats en ligne. Par contre, il souhaite avoir l'opportunité de présenter quelque chose de concret pour l'an prochain. Par conséquent, madame Sherley va effectuer le suivi auprès de *Coopsco Sainte-Foy* pour la poursuite du partenariat.

6.Représentant Maison de la Famille

En raison de la pandémie, le projet de murale n'a pu avoir lieu. Nous verrons pour reporter ce projet à un moment ultérieur, lorsque la pandémie sera terminée. C'est un dossier à suivre !

8.Anglais intensif

Le vote avait été fait précédemment et l'équipe-école se penche maintenant sur le modèle à privilégier. Les enseignants ont jusqu'au 21 mai pour voter sur un modèle parmi les quatre modèles proposés ci-dessous :

- Moitié de l'année scolaire en anglais / l'autre moitié en français et mathématique (50/50);
- Demi-journée en français et mathématique /l'autre demi-journée en anglais;
- Un cycle de 10 jours en anglais/le cycle de 10 jours suivant en français et mathématique;
- Une semaine en français et mathématique /la semaine suivante en anglais.

L'organisation scolaire prévoit trois groupes d'élèves de 6^e année en 2020-2021. Alors, nous devons être jumelés à une autre école pour partager la tâche d'un titulaire. Monsieur Jason se questionne quant au modèle 50/50 étant donné la situation vécue cette année (confinement). Il souligne que les élèves ayant eu la portion en français et mathématique en début d'année scolaire sont moins pénalisés que ceux qui ont débuté par l'anglais intensif. Madame Julie partage également sa vision et explique que sur le plan de l'anglais, il est plus profitable d'être en immersion pendant 5 mois de façon continue. Madame Sherley mentionne aussi que nous serons mieux outillés pour offrir un suivi à distance aux élèves, s'il y avait de nouveau une période de confinement dans le futur.

5. Questions du public

Aucune

6. Grille-matières

L'approbation a été effectuée par courriel. Pour l'année scolaire 2020-2021, l'organisation scolaire prévoit 20 groupes. Par conséquent, il y aura trois périodes par spécialités à chaque niveau du primaire.

7. Organisation scolaire

Voici le nombre de groupes prévu pour l'année scolaire 2020-2021 en tenant compte des ratios en vigueur dans la convention collective des enseignants.

- 4 groupes de préscolaire
- 3 groupes de 1^{re} année
- 3 groupes de 2^e année
- 2 groupes de 3^e année
- 2 groupes de 4^e année
- 1 groupe de 4^e-5^e année
- 2 groupes de 5^e année
- 3 groupes de 6^e année

8. Service de garde (règles de régie interne)

Le document est présenté par madame Carole. Le seul changement qui sera fait au contenu est au niveau de l'heure d'ouverture. Le service de garde ouvrira ses portes à compter de 6 h 45 au lieu de 6 h 30. Ce sera donc la même heure d'ouverture que l'École des Sentiers. Le document sera mis à jour pour l'an prochain sous peu. À cet effet, il a été demandé par madame Catherine Déry les raisons qui amènent ce changement d'heure d'ouverture et si les enfants fréquentant le service de garde tôt le matin étaient toujours les mêmes. Madame Carole nous informe que la présence d'enfants qui arrivent à cette heure est très variable. Elle ajoute que trois principales raisons ont motivé cette prise de décision quant au changement de l'heure d'ouverture, soit :

- une pénurie au niveau du personnel ;
- le nombre d'élèves présents peu élevé à cette heure et les frais supplémentaires que cela engendre ;
- un ajustement permettant ainsi d'offrir le service aux mêmes heures que l'École des Sentiers.

Proposé par Mélissa Tremblay

Appuyé par Marie-Christine Bernier

9. Capacité d'accueil de l'école

Mesdames Catherine Déry et Maude Deslauriers Talbot ont présenté en janvier dernier le document ayant trait à la superficie des locaux de l'école au conseil des commissaires. Malheureusement, il y a eu peu d'écoute de leur part. Un commissaire remettait en question le fait que le conseil d'établissement ne se soit pas adressé aux ressources matérielles de la commission scolaire, mais plutôt à un expert de l'extérieur. Les membres du CÉ ont donc réitéré qu'il y avait eu le dépôt d'une résolution à l'attention de la commission scolaire en février 2019 à cet effet. Suite à la dissolution du conseil des commissaires en février 2020, les commissaires peuvent être consultés par la direction générale de la commission scolaire. Il y a quelques semaines, madame Catherine a communiqué de nouveau avec la direction générale de la commission scolaire pour avoir les chiffres finaux de la capacité d'accueil. Ces documents n'avaient pas été envoyés à quiconque et la majorité des écoles voit pourtant leur capacité d'accueil augmentée. Madame Catherine soulève qu'il pourrait y avoir d'autres démarches à faire auprès du député, du ministre, des journalistes, etc. Elle se questionne à savoir si ça vaut la peine d'investir autant d'efforts. Présentement, dû à la pandémie, on réussit à localiser de 11 à 14 élèves dans les classes de l'École des Quatre-Vents. Maude Deslauriers Talbot portera le plan triennal à l'attention du comité de parents qui aura lieu la semaine prochaine pour que tous soient à l'affût des nouvelles données propres à leur école.

10. Suivi des comités

10.1 Comité de parents

Le document des faits saillants a été envoyé par courriel aux membres. Lors de la rencontre, il y a eu la présentation d'une formation offerte aux élèves de première secondaire sur le territoire de la ville de Lévis par les policiers concernant la pornographie sur le web. On mentionne qu'une présentation semblable est aussi offerte dans les autres écoles. Suite à la modification des commissions scolaires en centres de services, le territoire de Lotbinière sera partagé en cinq

districts. Il y aura un parent pour en représenter chacun d'entre eux. Pour l'instant, les procédures sont sur la glace en raison de pandémie. C'est donc à suivre !

10.2 Comité parascolaire

Une première rencontre a eu lieu avec la municipalité, madame Sherley, madame Marie Venable, directrice à l'École des Sentiers, puis deux parents de chacun des conseils d'établissement des écoles, dont madame Deslauriers Talbot, pour discuter de la possibilité de mettre sur pied un système de transport afin d'utiliser les installations de la municipalité. Le coût approximatif par élève se situerait entre 170 \$ et 225 \$ pour la session d'automne. Ce coût inclurait le transport ainsi que la participation de l'élève à 12 ateliers. À la fin de ces ateliers, les parents devraient se présenter sur les lieux pour récupérer leur enfant. Il n'y aurait pas de retour au service de garde possible pour ces élèves. Un sondage sera donc envoyé sous peu aux parents afin de connaître l'intérêt suscité par ce projet. Les membres du conseil d'établissement ont jusqu'au jeudi 21 mai, à midi, pour apporter des suggestions au sondage qu'ils ont reçu aujourd'hui, et ce, afin d'en faire l'envoi à tous les parents de l'école lors de la semaine du 25 mai prochain.

10.3 Comité EHDA

La dernière rencontre remonte au 3 février dernier. Celle qui était prévue dernièrement n'a pas été reportée jusqu'à maintenant. Les parents qui siègent sur le comité s'inquiètent du fait qu'il n'y a pas de révision des plans d'intervention actuellement en raison de la pandémie. Mme Sherley nous informe que les directives reçues sont de faire des ajustements aux plans d'interventions, s'ils sont nécessaires. S'il y a des rencontres essentielles à faire avec la présence des parents, celles-ci doivent être faites par visioconférence. Actuellement, comme les élèves ne sont pas nécessairement avec leur titulaire habituel en raison du nouveau ratio de 15 élèves au maximum, la consolidation des acquis se fait dans toutes les classes. Cela est particulièrement bénéfique pour les élèves ayant des besoins particuliers. Elle souligne aussi que les priorités actuelles sont de gérer la distance physique entre les élèves, la désinfection, les nouveaux horaires de transport, mais que s'il y a une importance d'actualiser un plan d'intervention, celui-ci peut se faire.

10.4 Campagne de financement

Dû à la pandémie, la campagne de financement du *Familial 4 Vents* n'a pu avoir lieu. Les boîtes de pâtes de spaghetti étant déjà achetées, elles sont entreposées présentement chez madame Mélissa. Malheureusement, un imprévu est arrivé et un dégât d'eau a abîmé certaines boîtes. Madame Sherley propose d'entreposer les boîtes de pâtes à l'école. Finalement, la campagne de financement pourrait tout de même avoir lieu à l'automne pour la fin de semaine de l'Action de grâce, si évidemment, le contexte le permet.

11. Critères de sélection des directions d'établissement

Les critères de sélection n'ont pas été envoyés à la commission scolaire comme prévu. Madame Sherley n'a eu aucune information à cet effet. Les critères seront donc envoyés avec un peu de retard, mais on suppose que le temps n'est pas propice aux changements de directions.

12. Demande d'élèves de 4^e année

À la fin janvier, nous avons reçu une demande de 4 élèves de la classe de madame Mélanie Leclerc, 4^e année, pour un coucher à l'école. Dû aux circonstances actuelles, nous ne pouvons accepter cette demande. Une réponse sera envoyée aux élèves de la part de madame Sherley.

13. Loi 40 - Suivi

Il y aura un conseil d'administration mis en place au lieu du conseil des commissaires. Ceux qui sont intéressés pourront soumettre leur candidature. S'il y a plus d'une personne qui se présente pour un poste en particulier, un vote devra avoir lieu. Les parents intéressés doivent siéger au conseil d'établissement pour soumettre leur candidature.

14. Négociations (Catherine Déry)

Ce point est remis à plus tard, puisqu'il n'est pas à propos pour le moment.

15. Budget annuel et prévisionnel

Le document relatif au budget annuel et prévisionnel a été acheminé par courriel aux membres. Madame Sherley présente les grandes lignes du document. Au global, on constate que le budget annuel n'est pas déficitaire. Cependant, au niveau du service de garde, nous accusons un déficit en raison de l'arrêt de facturation aux parents pendant la période de confinement alors que les établissements scolaires étaient fermés, et que les éducatrices en service de garde continuaient d'être rémunérées. Les membres du conseil d'établissement adoptent le budget, tel que présenté.

Proposé par Sara Boucher

Appuyé par Marie Turenne-Champagne

16. Frais de déplacement

Le formulaire pour le remboursement des frais de déplacement a été envoyé aux membres par courriel aujourd'hui. Vous devez le compléter à l'écran et nous le retourner par courriel au plus tard le 5 juin prochain pour que nous puissions faire le suivi auprès des ressources financières.

17. Montant maximal pour la facturation scolaire

Le conseil d'établissement doit se positionner sur le montant maximal à facturer aux parents avant que les enseignants procèdent à la demande de cahiers d'exercices, entre autres. Notez que les listes de matériel seront approuvées à la réunion de juin. Voici ce qui avait été proposé l'an dernier.

Niveau	Coût total facturé aux parents
Préscolaire	25 \$
1 ^{er} cycle	70 \$
2 ^e cycle	85 \$
3 ^e cycle	90 \$

Un statu quo pour conserver les mêmes sommes par cycle est convenu.

Proposé par Marie-Christine Bernier

Appuyé par Julie Corriveau

18. Sondage parascolaire

Mesdames Sherley et Marie Venable, directrice à l'École des Sentiers, ont estimé les coûts possibles pour que les élèves puissent y vivre des activités parascolaires. Le sondage est présenté aux membres et sera envoyé aux parents sous peu, malgré le contexte de pandémie. On envisage offrir ce service lors de la prochaine année scolaire en souhaitant qu'un retour à la normale ait lieu.

19. Eau (bouteille et plomb)

Récemment, dix-huit points d'eau ont été analysés à l'école. Sur ce nombre, huit points d'eau ont été jugés non conformes en raison d'une concentration plus élevée de plomb. Pour remédier à cette situation, la tuyauterie devra être changée. Les travaux devraient avoir lieu rapidement afin que tout soit conforme pour la rentrée scolaire de septembre. La bouteille d'eau est donc demandée à tous, dû au fait qu'il y a du plomb dans l'eau, mais aussi, qu'en raison de la pandémie, nous ne pouvons assurer la désinfection des abreuvoirs après l'utilisation de chaque enfant. À cet effet, tous les parents ont reçu une lettre d'information. Ces derniers peuvent aussi accéder aux résultats des tests effectués sur le site Internet de la CSDN.

20. Varia

a) Système d'encadrement des élèves

Un seul changement est à effectuer. Il faudrait retirer l'énoncé qui parle du silence dans les corridors, car nous permettons aux élèves de chuchoter. Toutefois, le silence est demandé lorsque les élèves se déplacent pendant les heures de cours.

Proposé par Mélissa Tremblay

Appuyé par Katie Tremblay

b) Cour d'école

Concernant le terrain synthétique, les besoins ont été envoyés au fournisseur. Nous sommes en attente d'un retour de leur part et aussi d'une réponse pour la subvention qui vient habituellement en juin. Cette subvention est essentielle à la réalisation du projet puisque la somme actuellement amassée demeure insuffisante.

21. Prochaine rencontre

Elle aura lieu le mardi 16 juin, à 18 h 15. En raison des circonstances actuelles, la formule choisie pour cette dernière rencontre sera annoncée environ deux semaines avant celle-ci.

22. Levée de la séance

La levée de la séance a eu lieu à 20 h 02.